

# MAISON DU PROJET

Un lieu d'échange et d'information autour  
du projet du Nouveau programme national  
de renouvellement urbain



2, mail Paul Verlaine - 95110 Sannois  
Permanences le jeudi de 14h à 17h  
[devlocal@sannois.fr](mailto:devlocal@sannois.fr)



## LA MAISON DU PROJET

Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), la maison du projet de la ville de Sannois vous informe sur l'évolution de votre quartier. C'est un lieu dédié à l'échange, à l'accueil et à l'information individualisée de tous les habitants concernés par le projet.

Elle fait partie du dispositif prévu par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014\*. Lieu ressources, la maison du projet permet de vous exprimer, de vous questionner, de comprendre et de participer.

La maison du projet se situe mail Paul Verlaine.

Vous y trouverez des renseignements sur :

- Les grands principes du projet qui s'étend sur les secteurs des Carreaux Fleuris et du Bas des Aulnaies ;
- L'avancement des travaux : stationnement, fermetures de rues, calendrier des chantiers... ;
- Les temps de concertation et de co-construction aux côtés de la ville et des partenaires du NPNRU (bailleurs de logements sociaux, communauté d'agglomération Val Parisis) ;
- Les actions du conseil citoyen.

Ainsi que :

- Des expositions expliquant le projet et le fonctionnement de l'instance conseil citoyen ;
- Une maquette du projet pour chacun des secteurs.

*\*Extrait de la loi n°2014-173 du 21 février 2014 dite loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine - Titre II - article 3 : « Les habitants ainsi que des représentants des associations et des acteurs économiques sont associés à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets de renouvellement urbain, selon les modalités prévues dans les contrats de ville. Chaque projet de renouvellement urbain prévoit la mise en place d'une maison du projet permettant la co-construction du projet dans ce cadre. »*

Des permanences hebdomadaires sont mises en place tous les jeudis de 14h à 17h.

Vous pourrez également être accueillis lors de permanences mensuelles, d'ateliers de concertation et de réunions publiques. Le calendrier précis sera disponible sur le site internet de la ville [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr), rubrique Grands projets.

La maison du projet accueillera également le conseil citoyen qui est associé à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de renouvellement urbain. Pour rappel, cette instance est constituée d'habitants volontaires désireux de s'investir dans la vie de leur quartier.

### Les opérations programmées

Pour le quartier des Carreaux Fleuris :

- Construction de 50 logements en accession sociale par Erigere.
- Aménagement d'ensemble du secteur (espaces publics) par la ville (surface aménagée de 19 575 m<sup>2</sup> environ).
- Résidentialisation de 272 logements du patrimoine d'Erigere : intégration des bornes d'apport volontaire (BAV), city-stade, démolition du parking silo.

Pour le quartier du Bas des Aulnaies :

- Aménagement d'ensemble du secteur (espaces publics) par la ville (surface aménagée de 16 828 m<sup>2</sup> environ).
- Diversification de l'habitat à travers deux opérations immobilières réalisées par LOGI H (28 logements) et Action Logement (20 logements).
- Requalification en bâtiment basse consommation (label BBC) et résidentialisation Logirep (215 LLS).
- Ecole primaire Gambetta : extension de l'école élémentaire, construction d'une école maternelle, reconstruction d'une salle de restauration, construction d'un accueil de loisirs et agrandissement de la cour.



Réaménagement du Bas des Aulnaies



Réaménagement des Carreaux Fleuris